



51

le vulcain

JOURNAL D'INFORMATION DES CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS D'AUVERGNE



ASSOCIATIF

ENSEMBLE POUR DE NOUVEAUX PROJETS 2011 !

SITES

LES LANDES DES CÔTES DE NERDRE



DOSSIER

Biodiversité ordinaire : Vergers et haies



hiver 2011

Éditorial

2010 ANNEE DE LA BIODIVERSITE

À la suite de la conférence de Nagoya sur la biodiversité et les services écosystémiques, l'Assemblée Générale de l'ONU a décidé, le 20 décembre 2010 de créer une Plateforme scientifique intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystèmes (IPBES).

C'est une avancée importante, certains la trouveront insuffisante, d'autres, essentielle pour la connaissance mondiale sur la biodiversité.

Ce grand accord international ne vivra que si les scientifiques, les associatifs de la nature que nous sommes l'expliquent à nos concitoyens pour qu'ils se l'approprient. La biodiversité reste un concept abscond pour beaucoup.

À nous de l'expliquer lors des nombreuses animations que les Conservatoires d'Espaces Naturels organisent en permanence : comment fonctionne un écosystème, la nécessité des trames vertes et bleues pour la circulation des espèces... La connaissance de la nature amène à la respecter et à faire les bons gestes au quotidien pour favoriser la biodiversité, en commençant par la nature ordinaire des prés, des champs mais aussi des jardins publics et privés.

« Prenons soin de la nature ordinaire » tel a été le centre de nos réflexions à Montpellier, lors de notre congrès. Nous apporterons ainsi nos petits cailloux aux conclusions de la conférence de Nagoya pour la protection de la biodiversité.

Bernard Devoucoux
Président du CSA



S O M M A I R E

3 Nouvelles des sites

Source du ruisseau des 3 sauts (15) 5
Papillonnage sur site SNCF (63)

4 Nouvelles des sites

Côtes de Nerdre (03)

5 Découverte du patrimoine

Dossier : La biodiversité ordinaire, le pré verger et les haies.

8 Vie associative

10 L'écho du réseau

11 Actualités

12 À vos agendas !



Aujourd'hui pour demain, protégeons le patrimoine naturel d'Auvergne

Les Conservatoires (CEPA et CSA) protègent et gèrent des milieux remarquables pour leur faune, leur flore et leur paysage.

Ils interviennent sur plus de 1 600 hectares de terrains de haut intérêt écologique, répartis sur 205 sites dans les quatre départements de la région.

Ils protègent des milieux très divers (zones alluviales, mares, forêts, coteaux...) et des espèces animales (reptiles, amphibiens, chauves-souris...) et végétales (orchidées, plantes carnivores...).

Les Conservatoires travaillent aussi à la protection des paysages et des anciennes variétés fruitières.

Nos actions

Les Conservatoires interviennent sur des sites abritant une grande biodiversité, avec l'accord des propriétaires.

Le Vulcain est une revue trimestrielle publiée par le Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne (CEPA) et le Conservatoire des Sites de l'Allier (CSA), associations qui ont pour objet la conservation des richesses biologiques, ethnobotaniques, géologiques et esthétiques des milieux, sites et paysages auvergnats.

Leur action est menée dans un cadre consensuel avec le soutien de l'Europe, de l'État, de la Région, des Départements, des Communes et de leurs groupements, des Parcs naturels régionaux, des Agences de l'Eau et de partenaires privés.

Directeur de publication Éliane Auberger

Directeurs de la Rédaction Pierre Mossant / Estelle Cournez

Conception de ce numéro Gaëlle Chaufour

Conception graphique Pépin de pomme, 04 73 69 00 14

Photos CEPA, CSA sauf mention contraire

Impression papier recyclé et encres végétales Champagnac
ISSN 1275-8701

Reproduction autorisée avec la mention de la source

Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne

rue Léon-Versepuy, 63200 Riom

Tél. 04 73 63 18 27 - Fax 04 73 64 04 73

cren-auvergne@espaces-naturels.fr

Conservatoire des Sites de l'Allier

Maison des Associations

Rue des Écoles, 03500 Châtel-de-Neuvre

Tél. 04 70 42 89 34 - Fax 04 70 42 27 58

conservatoire.allier@espaces-naturels.fr

Adhésion annuelle aux Conservatoires de 15 €, donnant droit à recevoir trimestriellement Le Vulcain et à participer avantagement à toutes les animations et sorties de découvertes proposées par les associations.

Membres du réseau



Les Conservatoires sont adhérents à la

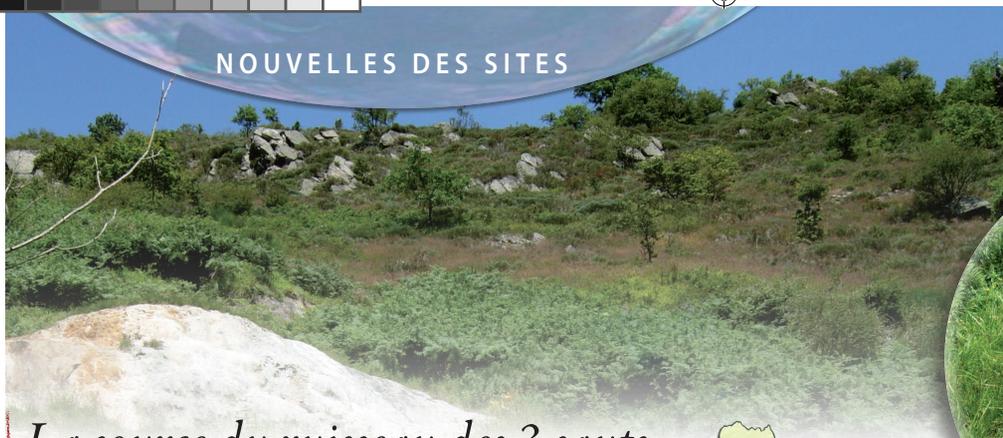


Suivant le contexte, les Conservatoires peuvent acheter, louer les parcelles sur lesquelles des interventions sont envisagées ou encore proposer des conventions de gestion. Ce partenariat s'appuie également sur les autres usagers des sites (agriculteurs, pêcheurs, chasseurs, randonneurs...) ainsi que sur les collectivités. Suite à un diagnostic écologique, des travaux peuvent être réalisés pour restaurer des sites (par exemple débroussaillage, bouchage d'un fossé drainant un marais), les entretenir, parfois les aménager pour le public. Un suivi de l'évolution des espèces est réalisé pour veiller à la bonne santé des espaces préservés.

Par ailleurs, les Conservatoires sont interlocuteurs des services de l'Etat et des collectivités pour la mise en œuvre de politiques publiques en faveur de la biodiversité, telles que Natura 2000 ou les Espaces Naturels Sensibles.

Un réseau national

Membres d'un réseau de 29 Conservatoires d'Espaces Naturels, regroupés au sein de la Fédération nationale des Conservatoires d'Espaces Naturels (FCEN).



La source du ruisseau des 3 sauts (Leyvaux, 15)

Lucie Le Corguillé, CEPA

Située à 747 mètres d'altitude, dans un vallon proche de la vallée du ruisseau de Leyvaux, aux confins de la Haute-Loire et du Cantal, la source salée du ruisseau des 3 sauts est la seule source salée du Cantal connue avec la présence d'un pré salé et d'un travertin.*

Cette source peu accessible a été redécouverte en 2007 par Romain Legrand après la lecture « des sources minérales oubliées du Massif Central » (Frédéric Surmely, éditions de la Montmarie, 2004).

Il a ainsi mis en évidence la richesse écologique de ce milieu, avec la présence de plusieurs habitats/milieus naturels et d'une flore adaptée à la présence de sels minéraux (voir ci-contre). La richesse écologique étant indéniable, le Conseil scientifique du CEPA donne son feu vert pour élaborer une maîtrise d'usage sur ce site. Après quelques recherches, le propriétaire de la grande parcelle de lande comprenant la source est identifié : il s'agit des habitants du bourg et de Leyvaux bas.



Le Troscart palustre

Le pâturage ayant été abandonné, le Maire de la commune de Leyvaux en est le gestionnaire. Le CEPA lui présente alors l'intérêt du site et une proposition de convention de gestion sur 5 ans. Après validation du Conseil municipal de Leyvaux, la convention est signée durant l'été 2010.

Une surface minimale d'intervention (1,2 ha) est ainsi confiée en gestion au Conservatoire. Cette dernière correspond au périmètre rapproché et à la zone tampon de la source, qu'il convient de prendre en compte au minimum pour une gestion cohérente de la source salée. L'ensemble de la parcelle est constitué d'autres milieux naturels intéressants (pelouses, landes) issus des pratiques pastorales locales.



Une des résurgences d'eau salée de la source.

Source salée du ruisseau des 3 sauts

Milieus

- Source salée
- Prés salé et travertin
- Pelouse sèche
- Landes
- Prairie d'altitude

Flore

- Puccinelle distante (halophile stricte)
- Laiche à épis distants (7 stations dans le Cantal et 36 en Auvergne)
- Troscart palustre ou des marais (2 stations dans le Cantal et 9 en Auvergne)

* concrétion calcaire formée par le dépôt successif des sels minéraux présents dans l'eau de la source.

Le papillonnage sur rail : en avant vers les prairies fleuries !

Sylvain Pouvalet, CEPA

Fort de son expérience sur la gestion d'habitats naturels et conscient de l'importance des corridors écologiques, le CEPA souhaite désormais s'investir sur la gestion de milieux rudéralisés, pouvant contribuer au maintien de la biodiversité...

L'objectif serait de créer un réseau d'espaces verts gérés de façon naturaliste, à savoir favorables à une flore spontanée et aux insectes, notamment aux butineurs tels que les abeilles ou les papillons. Dans ce cadre, le Conservatoire a proposé à la SNCF en 2010 des actions sur les espaces verts de la gare du Cendre-Orcet (commune du Cendre). En zone urbanisée, ce type de gestion est dit différencié : l'adaptation des pratiques d'entretien d'espace vert doit permettre à la biodiversité de s'étoffer. Par exemple, une unique fauche tardive pluriannuelle induira le développement d'une flore et par conséquent d'une faune plus diversifiée, contrairement à plusieurs tontes répétées sur un gazon monospécifique. Cette technique entraîne

une évolution vers une prairie fleurie, à distinguer de la friche fleurie qui est pauvre en graminées et ne contient pas d'espèces de prairies telles que les marguerites. Prairies et friches fleuries constituent ainsi des zones refuges pour la nature ordinaire en contexte urbain.

Partenariat SNCF bien engagé

La convention signée avec la SNCF sur le site de la gare du Cendre a donné lieu à une notice de gestion. Elle vise à orienter l'équipe d'entretien vers ces nouvelles pratiques sur cet « Espace butineur ». Un suivi de la flore et des butineurs est prévu en 2011 pour estimer l'impact de la réduction du nombre de fauches. Il est proposé d'in-

tégrer un volet de science participative (protocole simple de suivi d'observation des butineurs). Satisfaite de ces premiers conseils et soucieuse d'agir durablement, la SNCF a de nouveau sollicité le Conservatoire pour travailler sur deux autres sites de gares à définir pour l'année 2011.

- **Sciences participatives :**
- www2.mnhn.fr/vigie-nature
- www.spipoll.org
- www.noeconservation.org

- **Kit Biodiversité en vente :**
- www.cynorhodon63.org



Abeille domestique en train de butiner. Il existe aussi des abeilles sauvages...

* rudéralisés : fortement transformés par l'activité humaine (friches, remblais...).

Une restauration des landes de Nerdre (03)

Florian Véron, CSA



Situées sur la commune de Montluçon, les côtes de Nerdre hébergent l'une des plus belles landes sèches du département de l'Allier.



Bruyère cendrée

Ce milieu naturel, composé de Bruyère cendrée et de Callune vulgaire, était historiquement géré par des usages agricoles traditionnels tels que la fauche, le pâturage ou encore le prélèvement de litière. A la fin de la seconde guerre mondiale, la pauvreté agronomique du sol ou encore la faible appétence de la flore restreignent le développement de la production agricole, concourant peu à peu à son délaissement.

En l'absence de gestion, la dynamique naturelle reprend ses droits, les espèces forestières s'implantant, la litière s'accumulant au point de ne plus permettre aux plantules de bruyère et callune de croître. Les landes de Nerdre vieillissent et disparaissent peu à peu au profit de la forêt.

Une convention a été signée en 2007 entre la ville de Montluçon, propriétaire de la lande, et le Conservatoire des Sites de l'Allier afin de mettre en place des actions de gestion. L'intégration de la lande au sein du site Natura 2000 « Gorges du Haut-Cher » permet au CSA d'élaborer en 2009 un contrat Natura 2000 de restauration des secteurs de landes les plus menacés.

Programmés sur cinq ans, ces travaux ont pour principal objectif de dynamiser le renouvellement de la lande par un décapage de la végétation et de la litière et ainsi une stimulation de la banque de graines présentes dans le sol. Le CSA élabore actuellement un projet de gestion pérenne du site. Le retour d'un pâturage extensif adapté est une piste de réflexion privilégiée.

Echange d'expériences

Afin de définir les modalités de travaux de restauration de la lande de Nerdre, le CSA s'est appuyé sur la riche expérience acquise par le CREN Limousin. Ainsi, plusieurs journées d'échanges ont permis d'observer les résultats obtenus par ce type d'intervention et de confirmer le diagnostic établi pour la restauration de la lande de Nerdre.

Merci à Mathieu Bonhomme et toute l'équipe du CREN Limousin pour ce partage de savoir-faire.

Ce site est aménagé pour l'accueil du public.

Photo 1. Ecimage (broyage haut) d'une zone de lande mûre à l'aide d'un broyeur pneus basse pression (étalement de la charge afin de minimiser l'impact écologique de l'outil) et utilisation d'huiles végétales...

Photo 2. puis décapage de la litière de la zone de lande sénescente.

Photo 3. Avant/Après le décapage de la végétation et de la litière.

Photo 4. L'objectif recherché après l'intervention.

Pipit farlouse



A la découverte de la biodiversité "ordinaire"

Le pré verger, une richesse insoupçonnée !

Thomas Dumas, CEPA

DOSSIER



Si tous les vergers ont pour objectifs la production de fruits, il existe néanmoins un large panel de formes et d'organisations.

Les fruits du commerce sont aujourd'hui principalement issus de **vergers très intensifs** (2 000 arbres/hectare) de petites formes souvent mono-spécifiques et même parfois monovariétaux. Ils sont parmi les productions les plus traitées et la biodiversité qu'ils hébergent est très pauvre.

Une production éco responsable

Dans le contexte économique actuel, ces prés-vergers présentent toutefois de fortes contraintes d'exploitation (mise à fruit lente, production modérée et irrégulière...) et ne sont plus exploités en France, mis à part dans les régions cidricoles. Abandonnés, ils ne tardent pas à disparaître quand ils ne sont pas tout simplement arrachés, victimes de l'agriculture mécanisée ou de l'urbanisation.

A l'opposé, on retrouve le **pré-verger** qui associe de grands arbres fruitiers peu nombreux (100 arbres/hectare) avec une prairie de fauche ou de pâture. Autrefois courant, ces vergers se limitent bien souvent aujourd'hui à quelques arbres plantés derrière la ferme. Il s'agit pourtant d'un agro-écosystème parmi les plus équilibrés et qui présente des facettes souvent méconnues.

Le pré-verger, milieu équilibré

C'est d'abord un élément marquant du paysage, par la variété de ses couleurs au fil des saisons et son intime association avec l'habitat sur l'ensemble du territoire. C'est ensuite une formidable réserve de biodiversité domestique : on retrouve en effet à l'échelle nationale des milliers de variétés fruitières locales, très adaptées à leur terroir, sélectionnées et transmises par les générations antérieures. Souvent dépourvu de fertilisation et de traitements phytosanitaires, le pré-verger offre une très belle diversité d'habitats et de multiples espèces animales y trouvent nourriture (fruits, insectes) et logis (cavités). Une quarantaine d'oiseaux nicheurs pour la plupart cavernicoles et une dizaine de mammifères dont les chauves-souris fréquentent ainsi régulièrement les prés-vergers. Ce sont également des espaces de transition et de circulation entre les autres milieux.



Verger à hautes-tiges de plein-vent, à Mazérat (03).



Participez au recensement des anciennes variétés fruitières

Un inventaire est réalisé par le CEPA et d'autres structures. Une grande partie de cette biodiversité cultivée reste encore cependant à découvrir.

N'hésitez pas à nous faire parvenir des témoignages par courrier ou par mail au cren-auvergne@espaces-naturels.fr ou des fruits témoins et des archives en nous rendant visite au Moulin de la Croûte, rue Léon Versepey à Riom

Pour aller plus loin :

- Plaquette Verger conservatoire à Tours-sur-Meymont (63) et plaquette Patrimoine fruitier auvergnat à votre disposition au CEPA et téléchargeables sur le www.cen-auvergne.fr/mediatheque (rubrique DOCUMENT DE SITES/VERGER)

- Fiche du site du verger conservatoire de Tours-sur-Meymont sur le www.cen-auvergne.fr (rubrique SITES A DECOUVRIR/PUY-DE-DOME)

Le bocage et les arbres hors forêts, des corridors écologiques ?

Sylvie MONIER, association Mission Haies Auvergne

Arbre hors forêt, de quoi parle-t-on ? De tout arbre qui pousse en dehors de la forêt : haies, alignements d'arbres, bosquets, arbres isolés, vergers, ripisylve. Lorsqu'ils sont connectés entre eux, on parle alors de "bocage".

Les arbres hors forêt, un corridor écologique à part entière

La notion de corridor écologique sous entend la notion de mouvement. Les arbres hors forêt permettent effectivement à une faune sauvage riche de circuler au sein des espaces agricoles, voire urbains. Ils servent également de support pour la circulation d'espèces ligneuses et herbacées.

Un corridor écologique fonctionnel et utile

Intérêts écologiques : des corridors à biodiversité

- relier les cœurs de nature entre eux, en facilitant la circulation de la faune et de la flore remarquable.
- préserver l'habitat d'espèces protégées.

Citons par exemple l'espèce la plus symbolique : la Chouette chevêche, inféodée au bocage. Il en est de même pour de nombreuses chauves-souris, qui utilisent les haies comme territoires de chasse (en chassant sous les frondaisons et en utilisant les cavités d'arbres comme gîtes de reproduction). Citons comme

espèces protégées, le Petit rhinolophe, un indicateur de la qualité paysagère du bocage.

- laisser circuler des flux de gènes (essences ligneuses), ce qui facilite l'adaptabilité des essences ligneuses au réchauffement climatique. C'est d'autant plus important pour les essences à graines lourdes (chênes, hêtres...), dont la capacité de migration n'est que de quelques mètres par an.

Intérêts agricoles : favoriser l'efficacité des prédateurs des ravageurs des cultures

- le Léopard vert, dévoreur de limaces, ne s'éloigne jamais à plus de 20 m d'une haie.
- l'Hermine, prédateur spécialiste du Campagnol terrestre (le fameux « rat taupier » qui cause beaucoup de dégâts en montagne), ne s'éloigne jamais à plus de 300 mètres d'un abri (haie, muret, fossé...).

Ces abris sont de véritables corridors qui l'aident à mieux pénétrer dans les prairies et ainsi à mieux réguler les rats taupiers. En effet, ils jouent un rôle important dans un contexte d'interdiction des principaux produits d'empoisonnement des rats taupiers (fin 2011-2012).



Paysage bocager, Saint-Pierre-le-Chatel (63)

Etat des lieux sur les corridors écologiques des bocagers auvergnats

Si les pays de bocage (Bocage bourbonnais, Combrailles, ...) ont conservé des corridors écologiques fonctionnels et riches, il n'en est pas de même pour les zones où le bocage a fortement été réduit (Limagne). Leur reconstitution est importante, même si la qualité d'un corridor bocager s'apprécie en fonction de sa capacité d'accueil de biodiversité (arbres à cavités, bois morts, essences variées... plus difficiles à trouver sur les jeunes haies).



Arbres hors forêt et biodiversité

Ils hébergent une biodiversité « ordinaire » importante, dont voici quelques exemples :

- biodiversité animale : de nombreux papillons sont inféodés aux haies pour une partie ou la totalité de leur cycle. Les lombrics sont beaucoup plus nombreux sous les arbres et arbustes qu'en plein champ. De nombreux reptiles (côté sud de la haie) et amphibiens (côté nord de la haie) les utilisent comme site de repos, source de nourriture et, moins connu, comme site d'hibernation (ils s'enterrent dans les feuilles mortes).

- biodiversité végétale riche compte tenu de la grande diversité d'arbres et arbustes présents. L'ourlet (bande herbeuse de pied de haie) est également source importante de biodiversité.



Plantation de haies, Le Crest (63)

Une haie, un corridor écologique ?

Myriam Gissingier, bénévole CEPA

Façonnée depuis des siècles par l'homme, la haie sert à la protection de l'environnement et du paysage. En nette régression, il est essentiel de rappeler son importance écologique. Elle peut avoir différentes fonctions : épurateur, brise-vent, productrice de bois, amélioratrice du cadre de vie... mais aussi celle de corridor. Pour simplifier, nous pouvons imaginer un corridor comme un couloir que certaines espèces empruntent pour aller d'un milieu naturel à un autre. En augmentant la connectivité entre les différents habitats/milieus naturels, ces corridors permettent le déplacement des espèces et donc les échanges entre les différentes populations. Ils évitent ainsi leur isolement et donc leur consanguinité et leur disparition. Les petits mammifères (musaraigne, hérisson, chauves-souris) et les oiseaux (pie-grièche écorcheur) empreignent les haies

pour se déplacer, pour se nourrir et pour s'y reposer. Certaines espèces d'amphibiens les utilisent pour rejoindre leur lieu d'hivernage (sous-bois ou bosquet). En effet, les haies sont essentielles pour de nombreuses espèces. Il convient alors de savoir quelles espèces nous voulons favoriser par tel ou tel type de haie car elles peuvent également constituer des barrières pour d'autres espèces. Cependant, au regard des connaissances scientifiques actuelles sur les corridors, la création de réseaux de haies est favorable à la biodiversité tant que ceux-ci restent diversifiés en termes de composition, de forme et de connectivité.



Hérisson

C'est décidé, je plante une haie champêtre !

Sylvie MONIER, association Mission Haies Auvergne

Petits conseils pour réussir cette plantation.

Il faut d'abord poser les jalons de la future haie en lui délimitant son espace vital : de quelle largeur et hauteur est-ce que vous disposez ? Cela déterminera les essences à planter. Ne pas oublier les distances légales (hors lotissement où des distances légales précises sont rattachées au règlement intérieur du lotissement) qui sont les suivantes : 50 cm si la haie fait moins de 2 m de haut et 2 m si la haie fait plus de 2 m de haut. Enfin, se renseigner sur le type de sol pour prévoir les bonnes essences.

Le bon choix, les essences locales

A partir de ces infos, choisir les bonnes essences :

- s'inspirer au maximum des essences champêtres locales,
- planter 6 essences minimum, plus c'est mieux. Intégrer des essences mellifères et des essences à baies.
- si possible, varier les hauteurs pour permettre la nidification de plus d'espèces d'oiseaux.

Choyer le sol

Planter ne s'improvise pas. Le travail du sol doit être réalisé minutieusement. Mieux vaut investir de l'argent dans un bon travail du sol que dans des gros plants onéreux. Qu'est-ce qu'un bon travail du sol ? C'est tout d'abord la suppression de la strate herbacée (bien retenir que le pire ennemi d'un jeune arbre, c'est l'herbe !) et la réalisation d'un travail du sol profond (remuer 60 cm de terre minimum sur un mètre de large). Pensez à pailler impérativement les plantations. Le paillage a pour objectifs de garder

la fraîcheur (éviter d'arroser) et d'éviter la concurrence de l'herbe (qui consomme la bagatelle de 600 mm d'eau par an). Paillage possible : 15 cm de paille, 10 cm de copeaux de bois, ou 20 bons cm de feuilles mortes.

Où trouver les plants ?

Auprès de pépiniéristes : demander des plants forestiers, moins onéreux et de reprise rapide. Ou bien les prélever dans la nature. Choisir des jeunes plants (baguette de 20 à 30 cm), si possible ayant poussé au soleil (car on les remet en plein soleil !).

Quelles essences ?

Voici une liste non exhaustive d'essences champêtres bien adaptées à nos terroirs d'Auvergne, sachant que pour plus de précision (taille, adaptation aux climats et sols variés d'Auvergne). Quelques exemples :

- arbustes buissonnants : Cornouiller sanguin, églantier, prunellier, Viorne lantane ou obier...
- arbustes moyens : noisetier, Sureau noir ou rouge, Erable champêtre, Alisier blanc, Sorbier des oiseaux, pommier/ poirier/ prunier sauvage, charme...
- arbres : merisier, noyer, châtaignier, frêne, chêne...

Chaque année, l'équipe travaux et les bénévoles CEPA plantent des haies... alors n'hésitez pas à nous contacter pour nous aider sur le terrain.

Le Bouillon blanc, espèce de friches fleuries



Petit guide des bonnes pratiques pour accueillir fleurs et insectes butineurs dans votre jardin.

Sylvain Pouvaret, CEPA

- Proscrivez les herbicides et les insecticides, nocifs pour les insectes mais aussi pour vous, vos enfants et vos animaux de compagnie.
- Supprimez les produits anti-limaces, toxiques pour la faune et notamment les hérissons.
- Acceptez une zone d'aspect naturel dans votre jardin : délimiter un espace réservé et passer la tondeuse qu'une seule fois par an, au début de l'automne. Cela favorisera la dispersion des fleurs et ainsi la venue d'abeilles et autres papillons. Des tontes répétitives nuisent au développement des plantes et des larves d'insectes sur lesquelles elles vivent.
- Si vous le souhaitez, semez un mélange de fleurs sauvages locales sur une petite surface,

qui embellira votre jardin. Vous pourrez vous le procurer en jardinerie spécialisée. Le Conservatoire peut également vous conseiller sur ce sujet.

- Attention à ne pas utiliser de mélanges de graines contenant des espèces exotiques comme les cosmos. Préférez les coquelicots et les bleuets. De manière générale, éviter l'introduction d'espèces végétales exotiques, certaines peuvent devenir envahissantes (Buddleia...).

- Favorisez les abris pour permettre aux insectes auxiliaires de passer l'hiver : lierre, bois mort, pots...



Le Tircis, papillon de jour fréquentant les parcs urbains.

Comment entretenir une haie ?

Un préalable indispensable : une haie taillée tous les ans fleurira moins qu'une haie en croissance libre, donc elle produira moins de baies.

Il vaut donc mieux laisser pousser librement la haie, voire la rabattre sévèrement de temps à autres, que de tailler annuellement. Par exemple, un noisetier peut-être rabattu tous les 10 ans au sol (le couper à 5 cm) et il repoussera rapidement, plutôt que le tailler tous les ans.

Ne pas oublier de laisser du bois mort sur pied (arbre mort) ou au sol (tas de branches mortes), car ils abritent une faune variée, notamment en site d'hibernation.

Ne tondre le pied de la haie qu'une fois la floraison des plantes herbacées achevée.

Ne pas supprimer le lierre, important pour les insectes.



La Mission Haies Auvergne

Rattachée à l'Union Régionale des Forêts d'Auvergne, structure associative qui fédère la filière de la forêt privée, la Mission Haies Auvergne, créée en 1996, a pour objectif de préserver, restaurer, entretenir et reconstituer les arbres hors forêts en Auvergne. Elle est financée en ce sens par les Conseils Généraux du Cantal, du Puy de Dôme et de l'Allier et par le Conseil Régional.

Contact : Mission Haies Auvergne – URFA.
Maison de la forêt et du bois.
10 allée des Eaux et Forêts.
BP 104-Marmilhat, 63370 LEMPDES.
Tél : 04 73 96 51 88.
Mail : missionhaiesauvergne.urfa@foretpriveefrancaise.com

Pour en savoir plus sur les haies :

- **guide** Planter une haie autour de sa maison **téléchargeable sur le site de l'association les Haies du Puy de Dôme : www.haiesdupuydedome.com.**

Pour en savoir plus, sur les butineurs :

- **livret** La Nature à notre porte, en vente 6 € (+ 1 € de frais de port) **contacter la FRANE au 04 73 61 47 49, par courriel, asso.frane@wanadoo.fr**

- **Site internet, www.noeconservation.org**

Des bénévoles motivés en 2010... et de nombreux projets en 2011 !

Marie-Laure Perget, bénévole CEPA

Un an déjà... Souvenez-vous, la réunion du 23 octobre 2009 avait rassemblé les adhérents des Conservatoires, désireux de s'investir dans des actions bénévoles. Pour répondre à leurs attentes, des ateliers avaient été créés, leur permettant de se mobiliser durant toute l'année 2010.

Et bien, le 9 décembre dernier, une nouvelle réunion a permis de dresser un bilan positif sur les actions menées et les prochaines orientations de 2011. La vie associative du CEPA, soutenue par un Conseil d'administration motivé, s'investira autour des quatre thématiques suivantes :

La communication avec :

- la tenue et la réalisation du stand grand public,
- la mise en place d'un Observatoire des sites, par l'atelier *Images*,
- la rédaction d'articles dans le Vulcain et le site internet au sein du groupe *Information écrite*.

Le terrain avec :

- des inventaires naturalistes autour d'un projet fédérateur,
- des chantiers et des suivis de sites,
- une nouvelle dynamique des Conservateurs (création de groupes locaux, animation de sorties, témoignages de conservateurs dans chaque Vulcain, etc.)

Les dossiers pédagogiques avec la création de nouveaux dossiers à l'usage des enseignants pour faire découvrir les sites à leurs élèves.

Les vergers avec une nouvelle dynamique à l'étude. Ce thème intéresse tant, qu'il devient indispensable de structurer un atelier particulier. A suivre...

Le CSA a organisé également une rencontre entre bénévoles de l'Allier le 21 janvier 2011 au programme : bilan de la vie associative du CSA, propositions et perspectives 2011.

Pour en savoir plus sur les actions bénévoles possibles, un livret et un diaporama sont en ligne sur le www.cen-auvergne.fr.

Vous y trouverez également les coordonnées de vos interlocuteurs. Venez nous rejoindre à tout moment...

Sortie entre conservateurs, observation des oiseaux du marais de Paloux (63) en juillet 2010.



Recherche bénévoles pour la Communication du CEPA !

Gaëlle Leroy, CEPA

Depuis de nombreuses années il existe un groupe de travail Communication. Il est ouvert à tout bénévole qui souhaite simplement donner son avis et ses idées sur les outils d'information du CEPA.

Chacun peut s'investir comme il l'entend dans ce groupe de travail sur la communication du CEPA, un lundi soir par mois. Il est possible de participer aux réunions mensuelles, de contribuer à la réalisation d'un support d'information ou de constituer une équipe de projet de réalisation.

Par exemple, participer au comité de rédaction du bulletin Vulcain, d'une plaquette ou du site web... vouloir simplement donner des idées d'articles, des photographies, voire éventuellement rédiger un article.

Dans le même état d'esprit, il est possible d'investir son temps pour un comité d'organisation d'animation, d'évènement...

Ces différents projets et réalisations en cours sont pensés et discutés lors de ces réunions du groupe Communication. Les actualités des autres groupes (stand, images, chantiers...) sont abordées pendant ces rencontres. Appel également aux volontaires ! Yves Geay, membre du Conseil d'administration du CEPA souhaite aujourd'hui passer le relais en tant que référent bénévole du groupe.

Alors à bientôt !

Prochains rendez-vous à Riom du lundi du groupe Communication en 2011 : les 14 février, 14 mars, 11 avril, 16 mai (Comité de rédaction VULCAIN n°53), 6 juin, 27 juin, 12 septembre (Comité de rédaction VULCAIN n°54).

Il est possible de participer par téléphone ou par webcam.

N'hésitez pas à contacter Gaëlle Leroy, chargée de communication au 04 73 63 26 03 ou par mail, gaelle.leroy@espaces-naturels.fr



Lys martagon

En images...

Chantiers bénévoles d'Automne 2010



9/10, premier chantier de nettoyage au lac de Bourdouze, Besse (63), avec le PNRVA et la fédération de pêche.



23/10, chantier de débroussaillage du lac (mare temporaire) de Chastel-Marlhac (15).



25/11, 3 écoles primaires (Riom et Ménérol) participent au dernier chantier d'Automne sur la colline de Mirabel, à Riom (63), soit 230 enfants et 39 adultes encadrants (instituteurs, parents d'élèves, salariés et bénévoles du CEPA) : une belle opération de sensibilisation au patrimoine naturel remarquable de ce coteau sec.

Nous avons besoin de vous pour que l'aventure continue !

Afin de rendre le stand CEPA plus attrayant lors de manifestations Grand public, l'atelier bénévole va prochainement plancher sur l'élaboration de jeux d'animation. Nous lançons un appel à idées !!! Toute proposition sera la bienvenue. Merci de nous contacter par e-mail à vincent_perget@hotmail.com ou par téléphone au 06 60 27 52 69.

Participez à la vie associative sur le www.cen-auvergne.fr

dans l'onglet Espace associatif (codes d'accès communiqués à chaque adhésion). Toute inscription, auprès de Gaëlle Leroy ou de Marie-Laure Perget, sera la bienvenue.

Une implication bénévole des professionnels de l'enseignement...

Romain Legrand, CEPA



M. CRAMONIS

Les enseignants sont fortement impliqués dans les associations de protection de la nature. Dans les Conservatoires, ils sont administrateurs, conseillers scientifiques ou conservateurs. Leurs compétences professionnelles peuvent aussi être utilisées bénévolement dans d'autres occasions.

Conscients du coût de nos interventions et de notre manque de disponibilité, les Conservatoires souhaitent mettre à disposition en toute autonomie un réseau de sites accessibles, entretenus et sécurisés mais qui restaient peu sensibles pour les enseignants. Grâce à la contribution de certains d'entre eux, des dossiers pédagogiques ont vu le jour. Ces documents totalement adaptés à la découverte d'un site, en conformité avec les programmes, fournissent des pistes aux enseignants et des trames de jeux totalement reproductibles et libres de droit. Un petit groupe de bénévoles réalise ces dossiers, le dernier en date concerne la *Forêt alluviale de Chadieu*. En fonction du lieu, l'enseignant de l'école concernée peut être intégré en plus dans la démarche. Une dizaine de documents sont en projet : lac de Lorlanges, puy Saint-Jean à Artonne, coteaux de Gannat, verger de Tours-sur-Meymont...

Des sites naturels patrimoniaux, supports pédagogiques

Certains sites peuvent servir de supports pédagogiques dans le cadre de formations techniques (écoles d'ingénieurs, lycées techniques...). Une tourbière dans les Combrailles dotée d'études techniques permet la réalisation de travaux pratiques pour le lycée agricole de Rochefort-Montagne, situé à quelques kilomètres. L'enseignant s'est engagé en échange d'un site entretenu,

sécurisé laissé à disposition, à signaler les problèmes ou fournir de nouvelles données scientifiques. Un autre lycée technique a réalisé des aménagements paysagers sur des sites du Conservatoire dans une approche d'apprentissage, grâce à l'enseignant référent, adhérent. Le lycée général de Cournon est impliqué dans de nombreux travaux pédagogiques sur le val d'Allier. Le CEPA réalise des animations nature, des conférences. En échange l'enseignant conçoit des animations grand public dans le cadre de manifestations locales pour le compte du CEPA. De nombreux exemples appellent d'autres idées comme le développement d'une forme de parrainage avec les écoles primaires. Une réflexion est à mener sous la forme de jeux, de petits travaux qui permettraient de suivre la biodiversité ou l'état d'un site proche d'une école.

Des enseignants relais pour de nombreuses thématiques

Des enseignants formateurs peuvent aussi se servir des sites naturels pour enseigner des notions sur les paysages, le développement durable, la biodiversité, l'eau, la géologie... Certains d'entre eux avec des contenus techniques ont été référencés sur la plate-forme internet de l'académie de Clermont-Ferrand. Différents sites peuvent aussi être intégrés dans des ouvrages de références sur différents thèmes techniques ou généraux comme sur les métiers de la nature, ou sur un affleurement géologique...

Rejoignez-nous pour nous aider à concevoir des documents ou un projet pédagogique autour d'un site ou d'un thème.

Pour plus d'infos :

- www.cen-auvergne.fr, rubrique ESPACE PÉDAGOGIQUE
- www3.ac-dermont.fr/pedago/environnement

Découverte de l'Allier par les lycéens de Virlogeux, Dallet (63).

Sortie dans les Combrailles (63) entre conservateurs de sites naturels de ce territoire..

Conservateur bénévole, quelle est sa mission ?

Peu de compétences nécessaires, la première mission est de surveiller un site naturel maîtrisé par les Conservatoires, si possible pas trop éloigné de son domicile. Sa nomination est validée par le Conseil d'administration pour 3 années, son adhésion au CEPA est obligatoire. La liste des sites disponibles est sur www.cen-auvergne.fr, rubrique SOUTIEN puis BENEVOLAT.

Réseau de sites naturels CEN

- 205 sites gérés (1617 ha) en Auvergne
- 61 conservateurs de sites en 2010



G. Daubard

RENCONTRE AVEC...



Nom : **Alexandre JULHIEN**

Adhérent, bénévole au CEPA et CSA.

Conservateur des bords d'Allier entre Joze et Maringues (63).

Comment as-tu connu les Conservatoires ? Si je me souviens bien je suis adhérent au CEPA depuis 1999, en fait c'est ma professeur d'écologie en BTS agronomie et système de cultures, qui m'avait parlé du Conservatoire des espaces et paysages d'Auvergne, elle était adhérente à la LPO. Depuis quelques mois, je fais un suivi photographique du site de Creux de Béreau.

Es-tu satisfait de ce don de temps et de compétences aux CEN ? L'approche globale du conservatoire m'a tout de suite intéressée. Le fait de tenir compte de l'ensemble des usagers de la nature est important. Dans un premier temps, Romain Legrand m'avait proposé de m'occuper du site d'Arvie et des prairies en pâture situées sur la commune Saint-Gervazy. Ensuite, j'ai tenu différents stands pour promouvoir l'approche du CEPA (dimanche du piéton, foire écobio à Sermentizon, Volvic...), quelques chantiers d'automne et surtout une journée (qui s'est terminée tard dans la nuit) à fermer l'entrée d'une ancienne galerie de mine pour protéger l'habitat des chauves-souris. Au fil des ans, je suis devenu le conservateur sans site ou sans site fixe, jusqu'au jour où Romain m'a parlé d'un site proche de Maringues, Joze... en fait l'Allier de Joze à Maringues et le site de Creux Béreau.

Quelle activité bénévole en lien avec les Conservatoires as-tu le plus appréciée ? Les faits marquants de ces années de bénévolat, c'est sans hésiter les week-ends conservateurs.

... Merci ! À bientôt au week-end conservateurs, les 14 et 15 mai prochains.

Le congrès national des Conservatoires

Yves Geay, bénévole CEPA

Organisé par le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, avec l'appui de la fédération des Conservatoires d'espaces naturels, l'édition 2010 s'est tenue du 4 au 7 novembre dernier au Corum de Montpellier.

Sous un ciel méditerranéen des plus cléments, il a rassemblé 605 participants : salariés, bénévoles, partenaires des conservatoires, gestionnaires d'espaces naturels, représentants des collectivités territoriales, universitaires, partenaires de la sphère économique.

Des ateliers d'échanges d'expériences et de dialogue

Quelle que soit la discipline, la plupart des congrès dans le monde occidental poursuivent les mêmes objectifs. Celui des CEN à Montpellier n'a pas échappé à la règle : permettre aux participants d'échanger leurs connaissances, leurs savoirs-faire, leurs interrogations autour d'une thématique, au sein d'ateliers ou de séances plénières ; concrétiser ces savoirs et ces savoirs-faire sur le terrain au cours de diverses sorties et ménager des moments conviviaux (repas, soirées) permettant aux congressistes d'échanger (leurs doutes comme leurs certitudes), de découvrir que les problèmes des autres sont du même ordre que les siens, de tisser des liens et de constituer ainsi un réseau. En l'occurrence ici le réseau des CEN, associant salariés et bénévoles autour de problématiques communes : la préservation de la nature.

La première journée « pré-congrès » a été, comme de coutume, réservée aux problématiques techniques rencontrées par les équipes. Découpée en conférences techniques thématiques et rencontres « métiers » elle a été consacrée à divers sujets qui préoccupent les CEN tels que : la maîtrise foncière et d'usage, les mesures compensatoires ou les observatoires de la biodiversité, le système d'information sur la nature, les paysages et les bases de données mais aussi l'administration et les

finances. Journée très riche d'échanges qui a permis à chacun d'enregistrer des connaissances, des remarques, d'évacuer certains doutes et d'aborder différemment ces problématiques au retour.

La Nature dite "ordinaire" au programme

Le Congrès, proprement dit, avait pour thème *Prendre soin de la nature ordinaire* ! Il avait pour objectif de montrer que la préservation de la biodiversité ne doit pas se limiter aux seuls lieux remarquables. Elle implique que la nature plus ordinaire, celle que l'on côtoie, que l'on partage avec la population d'un territoire, soit aussi respectée et préservée. Si les Conservatoires ont acquis une expérience certaine dans la gestion de cette nature ordinaire ils sont aussi conscients que cette prise en charge ne peut se faire sans concertation. Doivent y être associés d'autres modes de gestion mais aussi d'autres formes d'engagements et « de sociabilités ». Ce sont ces champs d'intérêt qui ont été explorés au cours de la séance plénière de ce congrès par les grands témoins invités (du philosophe au sociologue et de l'enseignant au gestionnaire de parc régional) puis dans 4 ateliers.

Ce congrès s'est terminé de façon très conviviale par un dîner-théâtre au domaine d'Ô de Montpellier sous la présidence de Monique Pétard, Vice-Présidente du Conseil général de l'Hérault, très active en faveur de la protection de la Nature.



Visite découverte de l'Histoire de la ville de Montpellier.

Une fédération pilotée par des bénévoles, élus associatifs

L'assemblée générale de la fédération est composée des représentants désignés par les conseils d'administration de chaque CEN. On y retrouve donc des bénévoles, qui ont accepté de prendre des responsabilités au sein de leurs Conservatoires et de poursuivre cet engagement au niveau national.

A noter qu'un système original de partage des voix entre conservatoires régionaux et conservatoires départementaux a été mis en place. Ainsi, chaque région dispose de 4 voix à partager entre les CEN existants.

Pour l'Auvergne, les 4 voix sont réparties à part égale entre le CEPA (Eliane Auberger, Yves Geay) et le CSA (Bernard Devoucoux, Nathalie Datin).

Pour plus d'infos, consulter les actes du congrès : www.enf-conservatoires.org.



QUELQUES CHIFFRES :

- 29 CEN
- 2 050 sites gérés représentant une surface cumulée de 116 800 ha
- 40 % des sites en zones humides
- 900 agriculteurs travaillent sur des sites CEN
- 15 % des sites Natura 2000 "opérationnels" sont animés par un CEN
- 8 500 adhérents dont 1 775 bénévoles
- 558 salariés (84 % en CDI)
- 1 700 animations ayant accueilli environ 46 600 personnes
- Budget cumulé de 28,9 millions d'euros



Visite de la saline de Villeneuve-lès-Maguelone (34)

Crapaud, Péodyte ponctué.

Un nouveau plan national d'actions en faveur des chauves-souris

Katia Ducroix, CEPA

Le ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer a élaboré un Plan national d'actions en faveur des chauves-souris. Il fait aujourd'hui l'objet d'une déclinaison régionale en Auvergne.

Les Plans Nationaux d'Actions (PNA) sont des outils de protection des espèces menacées d'extinction que la France met en œuvre depuis une quinzaine d'années. Ils ont été renforcés suite au Grenelle de l'Environnement. Les PNA visent les espèces menacées pour lesquelles des actions spécifiques, notamment volontaires, sont nécessaires pour restaurer les populations et leurs habitats, en complément de la réglementation.

Trois grands axes de travail définissent les actions d'un plan :

- Protéger par la mise en œuvre d'actions favorables à la restauration des populations
- Améliorer les connaissances par un suivi cohérent des populations
- Informer les acteurs concernés et sensibiliser le public

En tant qu'animateur du plan, le CEPA est chargé de sa promotion, de sa mise en œuvre et de la coordination des actions sous l'égide du comité de suivi. Travaillant avec l'ensemble des associations et partenaires impliqués,

il assure le recensement des projets engagés ou en cours, la compilation des budgets prévisionnels correspondants ainsi que le portage administratif et financier en tant que maître d'ouvrage régional. Le CEPA doit également veiller à la coordination des acteurs et projets sur cette thématique et à la mise en œuvre du plan en lien avec la structure animatrice du plan national d'actions chauves-souris. L'une des premières actions consiste à répertorier sur l'ensemble de la région, toutes les actions passées (depuis 2000) ou futures, concernant les chiroptères (protection et restauration, amélioration des connaissances, information et sensibilisation).

Il est encore trop tôt pour juger de l'efficacité de ce nouveau dispositif, qui devra mieux coordonner les actions et les organismes. D'autres PNA consacrés à la tortue aquatique Cistude d'Europe, aux libellules ou au crapaud Sonneur à ventre jaune, devraient être prochainement engagés au plan régional.



Murin à oreilles échanquées

Merci aux donateurs !

Merci pour les Murins à oreilles échanquées de Chateauneuf-les-Bains (63) !

Preuve que la générosité et les actions collectives portent leur fruit : de nombreux participants ont soutenu la souscription lancée en décembre 2010. Le montant initial de 1000 euros a rapidement été dépassé. Cette contribution va ainsi permettre l'acquisition du bâtiment refuge des colonies de chauve-souris à Chateauneuf-les-Bains (63) et installer une bâche provisoire. Une recherche de fonds publics complémentaires est en cours afin d'étanchéiser la toiture et sécuriser le bâtiment.

Nouvelles coordonnées

du CEPA 43 :
Bâtiment dénommé Ecole
Le Bourg
43230 CHAVANIAC-
LAFAYETTE
Téléphone : 04 71 74 62 21
Mail : delphine.benard@
espaces-naturels.fr



Delphine Bénard,
chargée de mission
de l'antenne CEPA 43.

Vie salariée du CEPA

L'équipe de gestion du Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne a été temporairement renforcée par Renaud BARIAU en tant qu'agent de gestion durant les 2 derniers mois de l'année 2010. Merci à lui pour son implication durant ce rapide passage au sein du CEPA, en espérant que le projet partagé de pouvoir l'accueillir plus durablement courant 2011 puisse se confirmer !

Concernant la Haute Loire, l'actualité principale porte sur le déménagement de l'antenne de Chavaniac-Lafayette qui quitte le local temporaire inauguré lors de

l'assemblée générale du 25 avril 2009 pour gagner de nouveaux locaux, toujours à Chavaniac. L'équipe atiligérienne du CEPA (Delphine BENARD et Marion PARROT-GIBERT) disposera d'un bureau plus grand et plus fonctionnel dans un bâtiment partagé avec le Conservatoire botanique national du Massif Central (CBNMC).

Merci d'ailleurs au CBNMC et particulièrement à son directeur Vincent BOULLET qui a accepté avec enthousiasme ce partage, gage d'une collaboration renforcée entre Conservatoire botanique et Conservatoires d'espaces naturels.

Pour en savoir plus, le PNA est téléchargeable sur le www.cen-auvergne.fr, rubrique **NATURE en Auvergne**, sous-rubriques **FAUNE**, **mammifères**, **chiroptères**.

Un cahier technique du CEN Rhones-Alpes, 20 pages, *Energie animale et gestion des espaces naturels*

Il est proposé d'apprendre à connaître et à évaluer le potentiel de l'énergie animale, en précisant ses limites. Le recours à des animaux de trait ou de bât (chevaux, mules, ânes) se développe depuis quelques années pour les travaux d'entretien et de restauration des espaces naturels remarquables. Cet ouvrage a été réalisé sous la direction de Sophie Ayache, ONF Agence Ain-Loire-Rhône. Télécharger le cahier sur le site du CEN Rhones-Alpes, rubrique Documents techniques.

DERNIERE MINUTE

Sur le bassin Loire Bretagne, un **manuel de gestion**, 136 pages, vient de sortir : rappel des fondamentaux, de la réglementation et de l'organisation territoriale de la gestion des plantes exotiques envahissantes, avec l'action régionale confiée au CEPA (p.104 et 105).

Un **guide d'identification des plantes exotiques envahissantes** a été édité comme le précédent par la Fédération des CEN. Téléchargeables sur www.basedocumentaire-loirenature.com.

Une liste régionale de ces plantes en Auvergne est disponible au CEPA sur demande.

Nouveau



Télécharger le programme d'animations et des actions bénévoles 2011, sur le www.cen-auvergne.fr

Mars

5 STAGE
Taille d'arbres fruitiers
 avec la commune, le PNRLF,
 la CC du Pays de Cunlhat
 14 h 30, Tours-sur-Meymont (63)
 ▲ INSCRIPTION OBLIGATOIRE

14 GROUPE COMMUNICATION
Supports d'information du CEPA
 17 h, moulin de la Croûte, Riom (63)

19 STAGE
Taille d'arbres fruitiers
 avec la CC Les Cheires et
 Les Jardiniers de France
 14 h 30, Chadrat (63)
 ▲ INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Avril

2 Vallée des Saints
 avec la CC Lembron val d'allier
 14 h 30, Boudes (63)
 ▲ INSCRIPTION OBLIGATOIRE

2 STAGE
Greffe et taille d'arbres fruitiers
 avec la commune
 14 h 30, Volvic (63)
 ▲ INSCRIPTION OBLIGATOIRE

3 Volcanisme et flore, puy de Crouel
 avec la commune
 10 h, Clermont-Fd (63)
 ▲ INSCRIPTION OBLIGATOIRE

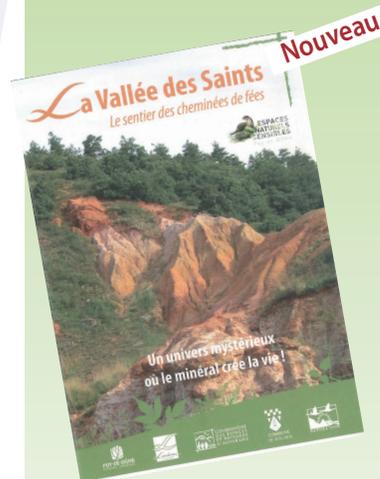
15 Vie crépusculaire de la mare
 communale de Chirat-l'Eglise
 avec la commune et le CG 03
 19 h 15, Chirat-l'Eglise (03)
 ▲ INSCRIPTION OBLIGATOIRE



Bruyère à quatre angles.



Visite de la carrière de Gandaillat, 2010, Clermont-Ferrand (63).



La plaquette du sentier de découverte de la vallée des Saints, départ du village de Boudes (63) est à votre disposition sur demande au CEPA. Vous pouvez aussi la télécharger sur le site du CEPA, www.cen-auvergne.fr, rubrique MEDIATHEQUE.

Assemblées générales CSA et CEPA Week-end Conserv'acteurs 14 et 15 mai 2011

SPÉCIAL ADHÉRENTS

Le week-end des Conserv'acteurs est couplé aux assemblées générales (AG) du Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne et du Conservatoire des Sites de l'Allier à Abrest (03).

Assemblées générales

Adhérents, bénévoles, sympathisants c'est l'occasion de mieux connaître les Conservatoires d'Espaces Naturels d'Auvergne (CEN Auvergne et CEN Allier) et de rencontrer les personnes qui les font vivre. Convivialité et découverte au programme !

Ne manquez pas ces moments d'échanges et de rencontres entre bénévoles et salariés, et de prise de décision des adhérents pour l'élection des membres du Conseil d'administration du CEPA.

Samedi 14 mai, visite de la côte de Saint-Amand, Espaces naturels sensibles à Abrest (03), puis buffet-repas suivi dans l'après-midi des Assemblées générales du CSA et du CEPA.

Assemblée générale et week-end conserv'acteurs, en avril 2010, à proximité de Murat (15).

Un week-end entre bénévoles adhérents

Les statuts des Conservatoires prévoient l'existence de Conserv'acteurs sur les sites suivis par les deux associations. Les Conserv'acteurs sont des bénévoles adhérents, qui relaient sur chaque site les actions des CEN en étant l'interlocuteur privilégié des acteurs locaux : élus, usagers, voisins...

Leur implication est réelle, indispensable et rend possible le suivi de plus de 200 sites gérés par les Conservatoires. La soirée du 14 mai et la journée du dimanche 15 mai est une opportunité donnée aux 50 conservateurs bénévoles, mais aussi à tous les autres adhérents de se connaître et de monter de nouveaux projets ensemble.

Samedi 14 mai soirée conviviale à la Maison familiale d'Escurolles (03) et dimanche 15 mai matin visite de zone humide à Saulzet (03), puis de la mare de Saint-Priest d'Andelot (03), pique-nique suivi dans l'après-midi de la visite des coteaux d'Ebreuil (03).

Pour toute inscription, contacter le Conservatoire des Sites de l'Allier au 04 70 42 89 34 ou par mail, conservatoire.allier@espaces-naturels.fr. Le bulletin d'inscription est téléchargeable sur le www.cen-auvergne.fr, rubrique ESPACE ASSOCIATIF.



Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne
 Moulin de la Croûte
 rue Léon Versepey
 63200 Riom
 Tél. 04 73 63 18 27
 Fax 04 73 64 04 73
 courriel cren-auvergne@espaces-naturels.fr
www.cen-auvergne.fr



Conservatoire des Sites de l'Allier
 Maison des Associations
 Rue des Ecoles
 03500 Châtel-de-Neuvre
 Tél. 04 70 42 89 34
 Fax 04 70 42 27 58
 Courriel conservatoire.allier@espaces-naturels.fr
www.conservatoire-sites-allier.fr

Membres du réseau



www.enf-conservatoires.org